

# PME, avec ViaMéca jouez, en réseau, la carte de l'innovation

Vous êtes une entreprise du secteur de la mécanique ? Vous avez des projets d'innovation ? Vous souhaitez vous positionner sur des appels d'offres d'envergure ? Le pôle de compétitivité ViaMéca vous offre l'opportunité de satisfaire vos ambitions. André Malet, son président, s'est prêté à un jeu de questions-réponses pour vous présenter ViaMéca.



**«Le territoire de ViaMéca a des atouts complémentaires et représente une force indéniable en matière d'innovation»**

André Malet  
Président de ViaMéca

## Quels sont les domaines d'action de ViaMéca ?

L'objectif du pôle de compétitivité ViaMéca est de favoriser le développement des entreprises de la mécanique de l'Espace central et de Rhône-Alpes. ViaMéca intervient dans trois filières principales : l'automobile, l'aéronautique et les machines outils et biens d'équipement.

Son action s'articule autour de deux axes :

■ **un axe business** : il s'agit de donner la possibilité aux entreprises mécaniques de répondre, par une offre globale, aux attentes des donneurs d'ordres européens en matière d'innovation, de qualité, de coût et de délai ;

■ **un axe innovation dans six thématiques** : l'ingénierie de production, l'ingénierie de déplacement, la sûreté de fonctionnement, les matériaux et structures mécaniques, les procédés de fabrication avancés et la conception de produits et sous-ensembles.

## Quels sont les types de projets portés par ViaMéca ?

■ **Les projets de recherche et développement.** Ces projets impliquent au moins deux

entreprises et un laboratoire ou une école, dont l'une au moins des entités se situe sur le territoire du pôle. Ils peuvent prétendre à des financements type FCE (Fond de Compétitivité des Entreprises), ANR (Agence Nationale de la Recherche), collectivités territoriales (Région, DRIRE régionale, Conseil général ou communauté d'agglomération), All (Agence de l'Innovation Industrielle) pour les très gros projets.

■ **Les projets innovants d'entreprises individuelles.** Portés par une entreprise et pouvant associer un ou plusieurs prestataires, ces projets présentent un caractère innovant. Ce sont typiquement des projets que peut financer OSEO ANVAR.

■ **Les actions collectives.** Les actions collectives sont montées par les acteurs du pôle et financées par les pouvoirs publics, sous forme de tickets modérateurs allégeant les coûts payés par les entreprises. Elles sont proposées à un collectif d'entreprises, autour des thématiques du pôle.

## Quel premier bilan ?

Aujourd'hui, ViaMéca compte 86 adhérents dont 48 % sont des entreprises.

## Le pôle ViaMéca en chiffres

- 9 000 entreprises
- 235 000 salariés dans les activités liées à la mécanique, aux matériaux, à la conception, soit 20 % des effectifs en France
- 1 600 chercheurs dans les entreprises et les centres de transfert
- 900 chercheurs publics
- 850 publications par an, 18 % des publications françaises en sciences de l'ingénieur
- 290 ingénieurs diplômés par an
- 190 diplômés en masters recherche

En 2006, le pôle a labélisé 59 projets de recherche et développement, représentant un budget total de 48 729 M€. 28 projets ont bénéficié d'un financement à hauteur de 7,5 M€.

L'année 2006 s'est terminée par le lancement du site collaboratif ViaMéca [www.viameca.fr](http://www.viameca.fr). Cette plateforme Internet présente l'action du pôle sur un espace public ; les adhérents ont accès à des espaces privés où ils peuvent échanger sur les projets en toute confidentialité.

## Quel est l'intérêt d'adhérer à ViaMéca pour une PME ?

L'adhésion au pôle de compétitivité ViaMéca offre aux PME l'opportunité de :

- travailler en réseau, notamment avec d'autres entreprises et des centres de recherches ;
- répondre à des appels d'offres auxquels elles n'auraient pas pu répondre seules ;
- bénéficier de financement sur des projets innovants, nécessitant des appels de fonds importants ;
- accéder aux services de ViaMécaECOBIZ.

Pour adhérer à ViaMéca, l'entreprise doit s'acquitter d'une cotisation de 500 € pour les entreprises de moins de 100 salariés ou de 1 000 € pour les entreprises de 100 salariés et plus. Elle s'engage à participer à au moins une commission de travail. Pour s'inscrire, c'est tout simple, il suffit d'ouvrir le site Internet de ViaMéca et de cliquer sur l'onglet "Adhérer".

En savoir plus :  
[www.viameca.fr](http://www.viameca.fr)

contact CCI | Bruno Despalin, Martine Vessière  
04 73 43 43 08 - [industrie@clermont-fd.cci.fr](mailto:industrie@clermont-fd.cci.fr)

point  
devue

## Maurice Faveyrial

PDG de CMF, spécialisée dans la conception et la fabrication de machines

«Grâce à nos filiales, Mecanome pour l'usinage, et Migatig pour la chaudronnerie, nous avons la capacité de proposer une offre globale. Nos métiers nous conduisent à offrir une palette de prestations et de services de plus en plus large, sur un territoire de plus en plus grand, avec une activité croissante à l'export, appuyée par notre implantation en Chine. De ce fait, CMF travaille avec un réseau de fournisseurs et de partenaires. Avec les rencontres, l'accès aux bases d'informations, ViaMéca va nous permettre de développer ce réseau. C'est aussi l'opportunité pour nous d'envisager des collaborations entre entreprises adhérentes pour nous positionner sur des appels d'offres importants. Enfin, nous comptons également être impliqués dans un projet labellisé "ViaMéca". Pour ma part, je participe aux réunions de la commission industrielle, plus particulièrement sur les thèmes BEI (Biens d'Equipements Industriels), un lieu, une occasion d'échanger, de tisser des liens, de développer nos activités.»

En savoir plus :  
CMF, 04 73 25 85 00 - [www.cmf.fr](http://www.cmf.fr)

«L'opportunité de développer les réseaux et d'accéder à des appels d'offres importants»